Envoyé en préfecture le 23/03/2023
Reçu en préfecture le 23/03/2023
Publié le
ID : 060-216004085-20230314-DEL20231403003-DE

Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Chaumont en Vexin
Commune de
MONTAGNY EN VEXIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 2023-14-03-003

SEANCE du 14 mars 2023

DATE DE CONVOCATION

01/03/2023
DATE D'AFFICHAGE

01/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 14
Présents : 13
Votants : 14

Objet : Affectation du résultat

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
le
23 MAR. 2023

et publication ou notification
du
23 MAR. 2023

Le Maire,

MAIRIE DE MONTAGNY EN VEXIN

Loïc TAILLEBREST

L'an deux mil vingt-trois, le 14 mars à 20 heures 30 , le Conseil Municipal, légalemer convoqué, s'est réuni à la Mairie de Montagny en Vexin, sous la présidence de Monsieu Loïc TAILLEBREST, Maire.

Etaient présents : TAILLEBREST Loïc, CATTET Jean-Luc, GUERINEAU Christophe, EPAGNEUL Gaëtan, DEVILLER Franck, VERLEY Clémence, GESSAT Cécile, PASCOT Aurélie, DEMORICE Hélène, DEVOUASSOUD Eric, BEAUSSART Gérard, GESLAND Sophie,
Absents excusés : Didier DOULUT pouvoir à Cécile GESSAT, Marie-Christine MICHEL pouvoir à Jean-Luc CATTET

Monsieur Jean-Luc CATTET a été désigné secrétaire de séance.
Affectation du Résultat
Après avoir examiné le compte administratif 2022, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 596 983.10 € et un excédent d'investissement de 209 510.59 € et un solde des restes à réaliser de – 20 236.70 €
Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement		
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		87 542,64 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		509 440,46 €
C Résultat à affecter **= A+B (hors restes à réaliser)** **(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)**		596 983,10 €
D Solde d'exécution d'investissement		209 510,59 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)		-20 236,70 €
Besoin de financement F	=D+E	0,00 €
AFFECTATION = C	=G+H	596 983,10 €
1) Affectation en réserves R 1068 en Investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		0,00 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		596 983,10 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0,00 €

Un vote a lieu :
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 14

La délibération est adoptée.

Le Secrétaire de séance
Jean-Luc CATTET

Le Maire
Loïc TAILLEBREST
Le 17 mars 2023

MAIRIE DE MONTAGNY EN VEXIN

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MONTAGNY EN VEXIN
Utilisateur : TAILLEBREST LOIC

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL20231403003**
Objet :	**Affectation du résultat**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-14 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	060-216004085-20230314-DEL20231403003-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 060-216004085-20230314-DEL20231403003-DE-1-1_0.xml	text/xml	853 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL20231402003.pdf Nom métier : 99_DE-060-216004085-20230314-DEL20231403003-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	699.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 mars 2023 à 08h36min36s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 mars 2023 à 08h36min37s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	23 mars 2023 à 08h36min38s	Transmis au MI
Acquittement reçu	23 mars 2023 à 08h36min47s	Reçu par le MI le 2023-03-23